



2011–2012

Évaluation des apprentissages
en mathématiques :
premier cycle de l'élémentaire

Guide d'information


NOVA SCOTIA
NOUVELLE-ÉCOSSE

Éducation
Services en évaluation

L'emploi du masculin dans ce texte désigne également les hommes et les femmes.
Cette convention a pour but d'alléger le texte.

Lennie Comeau
Coordonnateur en évaluation des mathématiques, Services en évaluation
Evaluation Coordinator in Mathematics, Evaluation Services

2021, rue Brunswick
C.P. 578
Halifax (Nouvelle-Écosse)
B3J 2S9

Tél : (902) 424-5805

Table des matières

Introduction	1
Vue d'ensemble de l'Évaluation des apprentissages en mathématiques : premier cycle de l'élémentaire	2
Liens avec le programme d'études et raison d'être de l'évaluation	3
Caractéristiques de l'évaluation	4
Tableau — Domaines	4
Tableau — Niveaux de complexité	4
Partie 1	5
Partie 2	6
Organisation de l'évaluation	7
Sécurité	7
Rôle du coordonnateur des évaluations de votre école	7
Rôle de l'enseignant chargé de l'organisation de l'évaluation	7
Admissibilité	8
Élèves étrangers/échanges d'élèves	8
Élèves qui suivent temporairement un programme d'enseignement à domicile.....	8
Adaptations	9
Exemptions	11
Élaborations et rapports sur les résultats	12
Procédures concernant une demande de révision d'un résultat	12
Annexe A — Liste de vérification du coordonnateur en évaluation de votre école	14
Annexe B — Liste de vérification de l'enseignant	16
Annexe C — Questions fréquemment posées	18
Annexe D — Quatrième de couverture.....	21

Introduction

Le but de ce guide est de fournir des informations sur l'*Évaluation des apprentissages en mathématiques : premier cycle de l'élémentaire*. Il contient des renseignements utiles pour les enseignants, pour les administrateurs scolaires, le coordonnateur en évaluation de votre école, le coordonnateur en évaluations des conseils scolaires et les élèves.

Ce guide est également disponible sur le site Web du Programme d'étude de rendement de la Nouvelle-Écosse (PERNE) et fera l'objet de révisions selon les besoins.

Voir <plans.ednet.ns.ca/eam1erce>.

Vue d'ensemble de l'Évaluation des apprentissages en mathématiques : premier cycle de l'élémentaire (EAM1^{er}CE)

L'évaluation des apprentissages en mathématiques est un instrument d'évaluation qui permet de déterminer si les élèves ont atteint, dans les divers domaines, les résultats d'apprentissage du programme de mathématiques jusqu'à la fin de la troisième année. Les élèves pourront démontrer, par le biais de diverses tâches, leurs habiletés en mathématiques et appliquer leurs connaissances. Cette évaluation cherche à déterminer les forces et les besoins de chaque élève et à identifier les élèves en difficulté afin de leur fournir l'appui nécessaire.

L'évaluation aura lieu pendant la première heure et demie de la matinée, les 29 et 30 mai 2012. Tous les élèves en 3^e année des écoles publiques de la Nouvelle-Écosse participeront à l'évaluation, à l'exception des élèves qui suivent un plan de programme individualisé (PPI) en mathématiques.

Liens avec le programme d'études et raison d'être de l'évaluation

L'EAM1^{er}CE est fondée sur le programme d'études de mathématiques du ministère de l'Éducation de la Nouvelle-Écosse de la maternelle à la 3^e année. Ces programmes d'études sont structurés selon neuf résultats d'apprentissage généraux (RAG) :

- les concepts numériques;
- les opérations numériques;
- les régularités et les relations;
- les variables et les équations;
- la forme et l'espace;
- les figures à deux dimensions et les objets à trois dimensions;
- les transformations (dès la 4^e année);
- l'analyse des données;
- la chance et l'incertitude (dès la 4^e année).

Chacun des résultats d'apprentissage généraux possède à son tour des résultats d'apprentissage spécifiques (RAS) qui possèdent à leur tour des indicateurs de rendement.

Lors de l'évaluation, les élèves devront répondre à des questions correspondant à tout l'éventail de ces résultats d'apprentissage spécifiques (RAS). Les questions porteront à la fois sur la connaissance des procédures et sur la compréhension des concepts que les élèves sont censés avoir acquis à la fin de la 3^e année.

Caractéristiques de l'évaluation et tableaux de spécification

Les caractéristiques de l'évaluation découlent de l'analyse du programme d'études et fournissent une structure pour définir les composantes de l'évaluation. Au cours de l'élaboration de l'évaluation, un groupe consultatif d'enseignants a été chargé de définir les différentes composantes de l'évaluation, en s'appuyant sur les attentes du programme d'études.

Les modalités de contrôle de l'évaluation, établies selon le pourcentage des résultats d'apprentissage du programme d'études, correspondent à peu près à la répartition suivante :

DOMAINES (RÉSULTATS D'APPRENTISSAGE GÉNÉRAUX)	POURCENTAGE
RAS A/RAS B CONCEPTS NUMÉRIQUES/OPÉRATIONS NUMÉRIQUES	50–60 %
RAS C/RAS D RÉGULARITÉS/VARIABLES ET ÉQUATIONS	10–15 %
RAS E/RAS F/RAS G MESURE/FIGURES À 2-D (FIGURES) ET À 3-D (SOLIDES)/ TRANSFORMATIONS	25–30 %
RAS H/RAS I ANALYSE DES DONNÉES/CHANCE ET INCERTITUDE	5–10 %

L'évaluation mesure également l'habileté de l'élève à résoudre des problèmes à divers niveaux de complexité. Il y a trois niveaux de complexité :

Le niveau 1 exige de l'élève qu'il se rappelle des informations, des noms, des définitions ou des étapes dans une procédure. (connaissances/procédures)

Le niveau 2 exige de l'élève un certain niveau de compréhension pour pouvoir donner une réponse correcte. (compréhension)

Le niveau 3 va au-delà de la compréhension et exige des compétences d'un niveau plus élevé dans la réflexion. (application/résolution de problèmes)

NIVEAUX DE COMPLEXITÉ	POURCENTAGE
NIVEAU 1 (CONNAISSANCES ET PROCÉDURES)	30–40 %
NIVEAU 2 (COMPRÉHENSION)	40–50 %
NIVEAU 3 (APPLICATION/RÉSOLUTION DE PROBLÈMES)	10–20 %

L'évaluation est composée de deux parties distinctes : Partie 1 et Partie 2 qui doivent être administrées le même jour, au cours de séances consécutives séparées d'une petite pause (2–3 minutes entre les deux parties). Ce même format devra être suivi le Jour 1 et le Jour 2.

PARTIE 1

Dans cette partie, certaines activités de l'évaluation sont dirigées par l'enseignant et, pour d'autres, les élèves travaillent de façon autonome. L'évaluation est composé entièrement de questions à réponse choisie sauf la composante calcul mental.

Les questions évaluent l'habileté de l'élève à faire appel à ses connaissances et à appliquer des procédures. Les activités de la Partie 1 touchent les concepts suivants :

- **Les activités de calcul mental et de gymnastique mathématique**

Ces activités évaluent l'habileté de l'élève à faire appel aux tables d'opérations et aux stratégies numériques pour résoudre mentalement des problèmes. L'élève aura également à faire appel à ses connaissances face aux attributs des figures à deux dimensions et des solides. Il devra être capable de reconnaître diverses représentations d'un nombre et la valeur de position.

- **Les activités de droite numérique**

L'élève aura à déterminer la valeur de points donnés sur une droite numérique.

- **Les activités de mots aux chiffres et de chiffres aux mots**

L'élève aura à représenter des nombres sous la forme symbolique (en chiffres) et en mots.

- **Les activités d'arrondissement et d'estimation**

L'élève aura à arrondir des nombres et à estimer. Il devra faire appel à ses connaissances en numération afin de juger si une réponse est plausible.

- **Les activités de comparaison des quantités**

L'élève aura à faire appel au raisonnement quantitatif à l'aide du langage utilisé pour les comparaisons et les symboles suivants : « > », « < » et « = ».

- **Les activités de calcul**

L'élève aura à faire référence à la capacité d'utiliser des opérations d'addition et de soustraction.

PARTIE 2

La **Partie 2** de l'évaluation porte sur les connaissances et la compréhension des concepts que les élèves sont censés posséder à la fin de la 3^e année. L'évaluation exige de l'élève qu'il fasse des tâches lui demandant d'utiliser ses connaissances factuelles ou procédurales, ses connaissances conceptuelles et un raisonnement stratégique qu'il sait adapter et appliquer à la situation.

Dans cette partie, l'élève travaille de façon autonome. Bien que les questions soient sous forme de questions à réponse choisie, l'élève pourra montrer son travail dans les espaces fournis ou à côté de la question. Tout le travail doit être fait dans le cahier de l'élève (pas de brouillon).

Les activités de la *Partie 2* touchent les concepts suivants :

- **les activités de concepts et d'opérations numériques**

Ces activités évaluent l'habileté de l'élève à :

- démontrer une compréhension du concept des nombres et utiliser pour décrire des quantités du monde réel ;
- effectuer des opérations avec différentes représentations numériques afin de résoudre des problèmes du monde réel.

- **les activités de régularités et relations**

Ces activités évaluent l'habileté de l'élève à utiliser les régularités dans le but de résoudre des problèmes du monde réel.

- **les activités de variables et équations**

Ces activités évaluent l'habileté de l'élève à exploiter des relations mathématiques pour analyser des situations diverses, faire des prédictions et prendre des décisions éclairées.

- **les activités de la forme et de l'espace**

Ces activités évaluent l'habileté de l'élève à utiliser la mesure pour déduire et comparer des phénomènes du monde réel.

- **les activités de figures à deux dimensions et d'objets à trois dimensions**

Ces activités évaluent l'habileté de l'élève à décrire, comparer et analyser les figures géométriques pour comprendre les structures du monde réel et pour en créer des nouvelles.

- **les activités de statistique**

Ces activités évaluent l'habileté de l'élève à :

- recueillir et utiliser des données statistiques pour faire des prédictions et prendre des décisions.

Organisation de l'évaluation

Sécurité

L'Évaluation des apprentissages en mathématiques : premier cycle de l'élémentaire est un document sécurisé, par conséquent :

- aucune partie de l'évaluation, y compris le travail de l'élève, ne peut être photocopiée;
- aucun exemplaire de l'évaluation n'est fourni à l'enseignant pour sa propre utilisation;
- tous les exemplaires de l'évaluation ainsi que le matériel d'administration envoyés à l'école doivent être retournés au ministère de l'Éducation (Voir Annexe B).

Rôle du coordonnateur des évaluations de votre école

De façon générale, le rôle du coordonnateur des évaluations de votre école est de recevoir les informations et les documents liés à l'évaluation et de les transmettre aux enseignants.

Il doit fournir les informations demandées (nombre d'élèves ou d'enseignants qui auront besoin de documents d'évaluation, de formats alternatifs, par exemple, des livrets à gros caractères, etc.). Le coordonnateur des évaluations de votre école est la personne-contact pour toute communication avec le personnel du ministère de l'Éducation. (Voir Annexe A)

Rôle de l'enseignant chargé de l'organisation de l'évaluation

C'est à l'enseignant de mathématiques de la 3^e année que revient la responsabilité de l'organisation de cette évaluation, pour laquelle il doit suivre les lignes directrices et les procédures indiquées, afin de garantir la cohérence des résultats et l'équité de l'évaluation pour tous les élèves.

À NOTER : Il est important qu'avant l'évaluation l'enseignant se familiarise avec le contenu du guide d'administration, les textes préparés pour l'enseignant et les procédures à suivre pour le calcul mental. L'enseignant recevra le guide d'administration le 28 mai. Une liste détaillée des documents et du matériel qu'il faut rassembler avant les activités de l'évaluation est incluse afin de faciliter la tâche. (Voir Annexe B)

ADMISSIBILITÉ

Élèves étrangers/échanges d'élèves

On s'attend à ce que ces élèves participent à l'évaluation. Si les compétences en français de ces élèves ne sont pas suffisamment développées on peut décider (avec l'élève, le parent ou le tuteur de l'élève, l'enseignant de l'élève et un administrateur de l'école) d'exempter l'élève de la participation à l'évaluation.

Élèves qui suivent temporairement un programme d'enseignement à domicile

Si on a pris des dispositions spécifiques pour que l'élève soit à la maison plutôt qu'à l'école, en raison de facteurs disciplinaires (suspension, etc.), il convient de prendre les mesures nécessaires afin d'assurer la participation de cet élève à l'évaluation. Les administrateurs de l'école peuvent prévoir une session et offrir un cadre approprié pour cet élève. Dans certains cas où l'école se verrait dans l'impossibilité d'assurer la participation d'un élève à l'évaluation (pour des cas de sécurité ou de logistique), on peut décider d'exempter l'élève en faisant intervenir, au minimum, l'élève, le parent ou le tuteur de l'élève, l'enseignant de l'élève et un administrateur de l'école.

ADAPTATIONS

Pour pouvoir être mises en vigueur pendant l'évaluation, il faut que les adaptations soient datées avant mai 2012 et qu'elles soient notées dans le dossier cumulatif de l'élève (voir politique 2.2 du *Manuel de politique en matière d'éducation spéciale* du ministère de l'Éducation).

Il est obligatoire de joindre au livret d'évaluation de l'élève une photocopie de cette documentation lorsqu'on renvoie les livrets au ministère.

Les adaptations sont des stratégies ou des ressources permettant de tenir compte des besoins individuels de l'élève sur le plan de l'apprentissage. Ces adaptations sont planifiées, mises en œuvre et évaluées afin de permettre à l'élève d'atteindre les résultats d'apprentissage du programme d'études. Les adaptations, stratégies ou ressources utilisées sont indiquées dans le dossier cumulatif de l'élève. L'élève peut bénéficier pendant l'évaluation des adaptations utilisées pour l'aider en cours **pourvu qu'elles n'affectent pas la validité de l'évaluation**. Il est essentiel que les résultats de l'*Évaluation des apprentissages en mathématiques : premier cycle de l'élémentaire* soient le reflet des aptitudes de l'élève lorsqu'il travaille de façon autonome. (Vous trouverez de plus amples renseignements sur les adaptations dans le document *Adaptations : Évaluations et examens de la Nouvelle-Écosse*, http://plans.ednet.ns.ca/files/PLANS/PERNE_Adaptations.pdf)

L'école pourra communiquer avec le ministère de l'Éducation pour obtenir des précisions sur l'utilisation de certaines adaptations.

Référez-vous à la section 1 au dos du livret d'évaluation de l'élève (voir Annexe D) pour les cas suivants :

TEMPS SUPPLÉMENTAIRE

Remplissez le cercle au dos du livret de l'élève pour les élèves dont le dossier indique qu'on a adopté le temps supplémentaire comme adaptation, si on a accordé à l'élève du temps supplémentaire pour l'évaluation, conformément à l'adaptation.

(À NOTER : Le « temps supplémentaire » ne fait pas référence à la période supplémentaire de 15 minutes par jour qui peut, au pouvoir discrétionnaire de l'enseignant, être accordée à l'ensemble de la classe. Le « temps supplémentaire » fait référence à une adaptation figurant dans le dossier de l'élève et qu'on accorde à l'élève en plus des 15 minutes supplémentaires possiblement accordées à l'ensemble de la classe.)

TRANSCRIPTION MOT À MOT

Remplissez le cercle au dos du livret de l'élève pour les élèves qui souffrent d'un handicap, d'une blessure ou d'une incapacité d'ordre visuelle ou physique. Si le dossier indique qu'on a adopté la transcription mot à mot comme adaptation, l'élève concerné dispose d'une personne pour la transcription pendant l'évaluation. S'il faut une personne pour la transcription, cette personne transcrit exactement ce que lui dicte l'élève. Elle ne peut ni corriger ni réviser les réponses de l'élève et ne peut pas lui fournir des conseils, des suggestions ou des indications qui pourraient modifier sa réponse.

CHANGEMENT D'ENVIRONNEMENT

Remplissez le cercle au dos du livret de l'élève si un élève en particulier fait certains travaux et rédige ses évaluations dans un environnement différent de celui des autres élèves de la classe de façon régulière et que cette pratique est documentée selon les procédures du conseil scolaire, dans le dossier de l'élève.

CHANGEMENT DE FORMAT

Remplissez le cercle au dos du livret de l'élève pour l'élève dont le dossier indique qu'on a adopté « changement de format » comme adaptation. Les formats disponibles sont : braille, gros caractères et noir et blanc. Vous devez préciser quel format a été utilisé.

LECTURE À L'ÉLÈVE

Remplissez le cercle au dos du livret de l'élève si on a adopté la lecture comme adaptation et si la majorité de l'évaluation a été lue à l'élève. La personne responsable doit, sans fournir la moindre interprétation de la tâche à accomplir, lire mot pour mot les instructions à l'élève.

CALCULATRICES, TABLEAUX DE MULTIPLICATION ET AUTRES AIDE DE CALCUL

Remplissez ce cercle pour les élèves qui souffrent d'un handicap, d'une blessure ou d'une incapacité d'ordre visuelle ou physique et dont le dossier indique qu'on a adopté l'utilisation d'une calculatrice, de tableaux de multiplication ou autres aide de calcul si l'élève a utilisé ces outils durant l'évaluation. Dans ce cas, l'élève peut utiliser ces outils pour compléter la **Partie 2 seulement** de l'évaluation car l'utilisation de ces outils dans la Partie 1 pourrait compromettre la validité de l'évaluation

AUTRES

Remplissez le cercle au dos du livret de l'élève pour toute autre adaptation documentée mais qui ne figure pas sur cette liste. Vous devez préciser l'adaptation sur les lignes prévues à cet effet et joindre une photocopie de cette documentation au livret de l'élève.

EXEMPTIONS

Référez-vous à la section 2 au dos du livret d'évaluation de l'élève (voir Annexe D) pour les exemptions suivantes :

Plan de programme individualisé (PPI) en mathématiques

Remplissez le cercle correspondant si l'élève suit un plan de programme individualisé en mathématiques valide en mai 2012. L'élève n'aura pas à participer à l'évaluation.

Vous devez renvoyer le livret complet de l'élève au ministère de l'Éducation avec les pièces justificatives appropriées, c'est-à-dire une photocopie de la première page du PPI.

Maladie de longue durée

Remplissez ce cercle pour l'élève qui, en raison d'une maladie de longue durée, ne sera en mesure de participer à l'évaluation ni le 29 mai et le 30 mai ni pendant la période de rattrapage, au plus tard le 5 juin.

Perte d'un être cher

Si vous avez l'approbation de la direction d'école, remplissez ce cercle pour l'élève qui, en raison de la perte d'un proche, ne sera en mesure de participer à l'évaluation ni le 29 mai et le 30 mai ni pendant la période de rattrapage, au plus tard le 5 juin.

L'élève n'est pas inscrit en 3^e année à cette école

Si un livret d'évaluation de l'élève a été assigné à un élève qui ne fréquente pas votre école, remplissez ce cercle. N'envoyez pas le livret à l'école que l'élève fréquente présentement.

Autres (précisez)

Remplissez ce cercle pour l'élève qui, en raison de circonstances autres que celles mentionnées ci-dessus, ne sera en mesure de participer à l'évaluation ni le 29 mai et le 30 mai ni pendant la période de rattrapage, au plus tard le 5 juin. Il est obligatoire de préciser la nature des circonstances empêchant leur participation.

Élaborations et rapports sur les résultats

L'évaluation a été élaborée par des enseignants de l'élémentaire du Conseil scolaire acadien provincial de la Nouvelle-Écosse. L'organisation du processus de l'*Évaluation des apprentissages en mathématiques : premier cycle de l'élémentaire* est assurée par la Division des services en évaluation du ministère de l'Éducation. Les parents recevront un rapport individualisé sur les résultats de leur enfant, tandis que les enseignants et les écoles recevront un rapport détaillé. Le ministère de l'Éducation rendra également compte des résultats au conseil scolaire. Les rapports seront envoyés aux écoles et aux parents et aux tuteurs à l'automne 2012.

Procédures concernant une demande de révision d'un résultat

Une demande de révision d'un livret d'évaluation d'un élève doit être faite à la direction de l'école par le parent ou le tuteur de l'élève en tenant compte des dates indiquées à la prochaine page.

La direction expliquera à la personne faisant la demande, que ce soit par téléphone ou face-à-face, que le cahier de l'élève ne leur sera pas accessible. La direction expliquera le raisonnement derrière cette procédure : que les évaluations sont sécurisés et qu'il n'y a pas d'indications sur le travail de l'élève dans le cahier sur la correction qui a été faite. La direction transmettra aussi les informations suivantes touchant la demande de révision :

- le dispositif de suivi du livret l'évaluation à partir du moment où l'élève remplit son livret jusqu'au retour des scores au niveau de l'école;
- les procédures utilisées lors de la correction de l'évaluation afin de rendre la correction du travail de l'élève fiable, exacte et juste;
- le résultat de la demande de révision sera final et le nouveau résultat remplacera l'ancien résultat dans le livret de l'évaluation.

La direction fera ensuite signer le formulaire de demande de révision au demandeur, dans l'espace désigné, afin de confirmer que celui-ci confirme sa demande et accepte le fait que le résultat de cette demande soit final. Ensuite, la direction complètera les informations demandées sur le formulaire.

La direction fera parvenir le formulaire de demande de révision complété à la consultante en évaluation en tenant compte des dates indiquées à la prochaine page.

La consultante en évaluation fera suivre toutes les demandes de son conseil scolaire pour toutes les évaluations aux coordonnateurs concernés à la Division des services en évaluation dans les délais prescrits.

Un jury de trois enseignants experts révisera l'évaluation. Le score qui sera décidé par le jury d'enseignant sera sans appel, et ceci, même si le score est plus bas que le score à l'origine.

La Division des services en évaluation renverront le résultat de la révision de l'évaluation (par courriel avec une copie conforme à la consultante en évaluation) dans les délais prescrits.

La direction de l'école fera parvenir le résultat de la révision du livret de l'évaluation à la personne qui en a fait la demande en tenant compte des délais prescrits.

La direction de l'école s'assurera que le dossier cumulatif de l'élève est mise à jour avec le nouveau rapport. Cette étape sera accomplie selon les délais prescrits.

La Division des services en évaluation feront une mise à jour des données dans le fichier maître de tous les résultats qui différeront des résultats d'origine. Par contre, les données qui avaient été précédemment envoyées aux conseils scolaires et les données disponibles sur le site dataPLANS ne seront pas modifiées.

Dates limites—Demande de révision d'un livret d'évaluation

Le parent ou le tuteur contacte la direction de l'école pour faire une demande de révision
- au plus tard 4 semaines après la réception du résultat de leur enfant

La direction de l'école fait parvenir la demande du parent ou du tuteur à la consultante en évaluation du conseil
- au plus tard 6 semaines après la diffusion des résultats aux parents/tuteurs

La consultante en évaluation fait parvenir la demande à la Division des services en évaluation au ministère de l'Éducation
- au plus tard 7 semaines après la diffusion des résultats aux parents/tuteurs

La Division des services en évaluation envoie le résultat de la révision à la direction de l'école
- au plus tard 9 semaines après la diffusion des résultats aux parents/tuteurs

La direction de l'école fait parvenir le résultat au parent ou au tuteur
- au plus tard 10 semaines après la diffusion des résultats aux parents/tuteurs

La direction de l'école fait une mise à jour du dossier cumulatif de l'élève
- au plus tard 10 semaines après la diffusion des résultats aux parents/tuteurs

Note : Les dates spécifiques pour la demande de révision d'un livret d'évaluation seront fournies aux directions d'école lorsque les résultats individuels des élèves seront téléchargés sur le site sécurisé des dossiers des élèves.

Annexe A

Évaluation des apprentissages en mathématiques : premier cycle de l'élémentaire 2011-2012 Liste de vérification du coordonnateur en évaluation de votre école

Merci de prendre la responsabilité de vous assurer que l'administration des évaluations soit un succès. Vous supporterez directement les enseignant(e)s qui administreront l'évaluation. Cette liste de vérification vous aidera avec l'administration.

AVANT L'ÉVALUATION

- ☐ Vérifiez immédiatement le paquet afin de vous assurer qu'il contient ce que le bordereau d'expédition indique. Assurez-vous que vous avez assez de matériel pour chaque enseignant(e) pour administrer l'évaluation et assez de livrets d'élève pour tous les élèves de la 3^e année. Gardez le bordereau d'expédition afin d'assurer que tout le matériel soit comptabilisé au moment de renvoyer les documents au ministère de l'Éducation.
- ☐ Le paquet contient les documents suivants pour distribution immédiate :
 - **Guides d'information et Listes de vérification de l'enseignant** : une copie du *Guide d'information* et une copie de la *Liste de vérification de l'enseignant(e)* pour les enseignant(e)s de la troisième année. Comme coordonnateur en évaluation, vous et le directeur de l'école devriez aussi vous familiariser avec le *Guide d'information*.
 - **Activités de pratique (Document d'entraînement de l'élève)** : un nombre suffisant de copies de ce document aux enseignant(e)s de la troisième année. Assurez-vous que les activités de pratique soient administrées au mois de mai, avant l'administration de l'évaluation.
 - **Dépliants pour les parents et les tuteurs** : Assurez-vous que ces dépliants soient distribués aux enseignant(e)s pour que les élèves puissent les apporter immédiatement à la maison.
- ☐ Votre paquet inclura aussi le matériel d'évaluation suivant qui doit rester secure jusqu'au 28 mai :
 - les livrets d'évaluation (personnalisés et non personnalisés);
 - les guides d'administration;
 - le disque compact pour le Calcul mental;
 - la liste des élèves de votre école.
- ☐ Comparez la *Liste des élèves* du ministère de l'Éducation aux listes des classes de votre école.
 - Indiquez le nom des élèves listés qui ne sont pas inscrits à votre école. Ajoutez le nom de tout nouvel élève ainsi que son numéro d'identification, son sexe et sa date de naissance sur la *Liste des élèves* du ministère.
 - Retournez la *Liste des élèves* révisée avec le matériel d'évaluation.
 - Triez le matériel d'évaluation par classe avant l'administration et assurez la sécurité de ce matériel à la fin de chaque jour de l'administration.
- ☐ Veuillez noter que vous avez reçu des livrets d'évaluation non personnalisés, destinés aux nouveaux élèves qui ne seraient pas inscrits sur les *Listes des élèves* du ministère de l'Éducation. Il est important d'utiliser les livrets non personnalisés pour ces élèves et non un livret déjà assigné à un élève qui aurait quitté l'école.
- ☐ Placez le matériel d'évaluation dans un endroit sûr jusqu'au jour avant l'administration.
 - Ne distribuez pas le matériel d'évaluation aux enseignant(e)s de la troisième année avant ce moment.
 - N'échangez pas de matériel d'évaluation avec d'autres écoles.
- ☐ Vérifiez que chaque enseignant(e) ait rassemblé et organisé le matériel requis pour l'évaluation.
- ☐ Prenez les dispositions nécessaires avec les administrateurs de l'école et les enseignants pour les élèves qui sont dans des classes combinées (à niveaux multiples), les élèves qui ont un PPI en mathématiques et/ou les élèves qui participent à l'évaluation dans un cadre différent de la classe régulière.
- ☐ Rencontrez les enseignant(e)s de la troisième année, avant le début des classes le lundi 28 mai, afin de leur donner leur matériel d'évaluations. Les enseignant(e)s doivent se familiariser avec le *Guide d'administration*, doivent placer les livrets d'évaluation dans un endroit sûr et s'assurent du bon fonctionnement du disque compact.

Annexe A (suite)

APRÈS L'ÉVALUATION

- ☐ Assurez-vous que la *Liste des élèves* est à jour et dûment complétée. Cette étape est extrêmement importante pour assurer de n'avoir oublié aucun élève.
- ☐ Vérifiez que l'enseignant(e) a rempli le dos du livret des élèves qui ont des adaptations ou qui n'ont pas participé à l'évaluation.
- ☐ Vérifiez que, pour les élèves qui ont une adaptation ou un PPI en mathématiques, les photocopies du contenu correspondant au dossier de l'élève sont insérées dans le livret de l'élève.
- ☐ Au besoin, organisez des séances de rattrapage jusqu'au plus tard le 5 juin.
- ☐ Lorsque tous les élèves aient complété l'évaluation (au plus tard le 5 juin), remplissez la déclaration de contrôle de la qualité, puis emballez tout le matériel d'évaluation reçu, en comparant le bordereau d'expédition avec les contenus du paquet (tel qu'indiqué ci-dessous), pour vous assurer que vous retournez tout le matériel.
- ☐ Renvoyez le matériel au ministère de l'Éducation par messagerie affranchie. Notez uniquement les informations suivantes : le poids du paquet (estimation, si vous n'avez pas accès à une balance), l'adresse de l'expéditeur et la signature. Amenez le paquet au bureau de poste ou composez le numéro sans frais 1-888-550-6333 pour organiser le retour du paquet. Conservez votre copie du bordereau d'expédition pendant un mois au cas où le paquet n'arriverait pas à destination et qu'il serait nécessaire de retracer son parcours.

ARTICLES À RENVOYER AU MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION AU PLUS TARD LE 5 JUIN :

- ☐ tous les livrets remplis par les élèves
- ☐ tous les livrets personnalisés, non utilisés, après que le formulaire au dos du livret ait été rempli
- ☐ tous les livrets non personnalisés non utilisés
- ☐ tous les *Guides d'administration*
- ☐ la déclaration sur le contrôle de la qualité
- ☐ la *Liste des élèves* du ministère de l'Éducation, qui a été mise à jour à l'école
- ☐ le disque compact pour le Calcul mental

ARTICLES À CONSERVER À L'ÉCOLE :

- ☐ les *Guides d'information* sur l'évaluation
- ☐ les *Listes de vérification pour les coordonnateurs*
- ☐ les *Listes de vérification pour les enseignants*
- ☐ tous les documents d'entraînement pour l'évaluation

Merci d'avoir pris le temps d'assurer la supervision de cette évaluation et de bien vouloir nous renvoyer tous les documents demandés. Si vous avez la moindre question ou préoccupation sur un des points quelconques abordés ci-dessus, n'hésitez surtout pas à communiquer avec Lennie Comeau au 424-5805 ou par courriel à <comeaulj@gov.ns.ca>.

Annexe B

Évaluations des apprentissages en mathématiques : premier cycle de l'élémentaire 2011-2012 Liste de vérification de l'enseignant

Merci de prendre la responsabilité d'assurer que l'administration des évaluations soit un succès. Cette liste de vérification vous aidera avec l'administration.

Veillez noter :

L'Évaluation des apprentissages en mathématiques : premier cycle de l'élémentaire 2011-2012 aura lieu pendant la première heure et demie des matinées les 29 et 30 mai 2012.

Les élèves inscrivent leurs réponses directement dans les livrets.

Les élèves qui bénéficient d'un PPI en mathématiques ne participent pas à l'évaluation. Vous devez retourner le livret au ministère de l'Éducation avec une copie de la première page du PPI inséré dans le livret de l'élève.

Un élève ayant bénéficié d'adaptations documentées lors de l'évaluation doit avoir une copie de cette documentation insérée dans son livret. Il faut que les adaptations soient valides en mai 2012.

L'évaluation est un document sécurisé, par conséquent :

- aucune partie de l'évaluation, y compris les travaux des élèves, ne peut être photocopiée;
- aucun exemplaire de l'évaluation n'est fourni à l'enseignant pour sa propre utilisation;
- tous les exemplaires de l'évaluation envoyés à l'école doivent être retournés au ministère de l'Éducation;
- les élèves des classes combinées (à niveaux multiples) qui ne sont pas en troisième année ne participeront pas à l'évaluation.

AVANT L'ÉVALUATION :

- ☐ Distribuez les dépliants pour les parents et les tuteurs aux élèves pour qu'ils les amènent à la maison.
- ☐ Familiarisez-vous avec le *Guide d'information*.
- ☐ Organisez une séance d'entraînement avec vos élèves en utilisant le document d'entraînement (activités de pratique) envoyé par le ministère de l'Éducation. Il est prévu que ce livret d'activités soit utilisé comme activité de classe seulement et il n'est pas prévu qu'il soit envoyé à la maison ni utilisé comme devoir.
- ☐ Aménagez la classe pour que chaque élève puisse participer à l'évaluation de façon autonome.
- ☐ Retirez ou couvrez les affiches ou tout autre document sur les mathématiques des murs de la classe ou du pupitre des élèves. Ceci contribue à garantir l'équité de l'évaluation pour tous les élèves.
- ☐ Vérifiez auprès du coordonnateur des évaluations dans l'école pour vous assurer que vous avez les documents nécessaires, c'est-à-dire un livret de l'Évaluation des apprentissages en mathématiques : premier cycle de l'élémentaire 2011-2012 pour chaque élève de la 3^e année de votre classe, un *Guide d'administration* et un paquet pour le Calcul mental.
- ☐ Procurez-vous une montre si vous n'avez pas d'horloge dans la salle de classe.
- ☐ Assurez-vous que les élèves disposent de crayons, de gommes à effacer et de règles et ont accès au matériel concret suivant :
 - Matériel de base 10 (6 planchettes, 12 réglettes et 20 petits cubes)
 - Blocs-formes (4 hexagones jaunes, 4 trapèzes rouges, 4 triangles verts).On suggère que vous les placiez dans un petit sac.
- ☐ Si vous avez un élève qui est nouveau dans l'école et pour lequel vous n'avez pas de livret personnalisé, utilisez un des livrets non personnalisés fournis à cet effet. N'utilisez pas le livret personnalisé d'un autre élève qui n'est plus dans votre école.
- ☐ Assurez-vous que les élèves qui ne participent pas à l'évaluation soient surveillés dans une salle de classe séparée. Ceci inclut les élèves qui ont un PPI en mathématiques, les élèves des classes combinées (à niveaux multiples) qui ne sont pas en 3^e année et les élèves exemptés.

Annexe B (suite)

PENDANT L'ÉVALUATION :

- ☐ Il est interdit aux élèves d'utiliser du papier brouillon pendant l'évaluation. Tout le travail doit être fait dans le livret.
- ☐ Assurez-vous que les élèves ne remplissent qu'une section (partie 1 et 2) de l'évaluation par jour. Les élèves n'ont pas le droit de revenir sur leur travail.
- ☐ Vous pouvez, si nécessaire, accorder jusqu'à 15 minutes supplémentaires aux élèves pour finir le travail de la journée. (Ces 15 minutes supplémentaires ne sont pas considérées comme étant une adaptation). Ramassez tous les livrets des élèves au bout de ces 15 minutes et placez-les dans un endroit sûr jusqu'au lendemain matin.

APRÈS L'ÉVALUATION :

- ☐ Remplissez le dos du livret des élèves qui ont des adaptations ou qui n'ont pas participé à l'évaluation. (voir *Guide d'information* p. 9)
- ☐ Assurez-vous que la *Liste des élèves* du ministère est à jour et dûment complétée.
- ☐ Une séance de rattrapage doit être organisée pour les élèves absents pendant les périodes d'administration. Cette séance doit avoir lieu au plus tard le mardi 5 juin 2012. L'élève ne doit pas compléter Jour 1 et Jour 2 pendant la même journée. Si une séance de rattrapage est nécessaire après le 5 juin, veuillez contacter la Division des services en évaluation afin de confirmer la procédure.
- ☐ Comptabilisez tout le matériel et remettez-le au coordonnateur de l'école au plus tard le 5 juin.

ARTICLES À REMETTRE AU COORDONNATEUR DE L'ÉCOLE AU PLUS TARD LE 5 JUIN :

- ☐ tous les livrets remplis par les élèves
- ☐ tous les livrets personnalisés, non utilisés, assurez-vous que le formulaire au dos du livret ait été rempli
- ☐ tous les livrets non personnalisés non utilisés
- ☐ tous les *Guides d'administration*
- ☐ la *Liste des élèves* du ministère de l'Éducation, qui a été mise à jour à l'école
- ☐ le disque compact pour le Calcul mental

ARTICLES À CONSERVER À L'ÉCOLE :

- ☐ les *Guides d'information* sur l'évaluation
- ☐ les *Listes de vérification pour les enseignants*
- ☐ tous les documents d'entraînement pour l'évaluation

Merci d'avoir pris le temps d'assurer la supervision de cette évaluation.

Si vous avez la moindre question ou préoccupation sur un des points quelconques abordés ci-dessus, n'hésitez surtout pas à communiquer avec Lennie Comeau au 424-5805 ou par courriel à <comeaulj@gov.ns.ca>.

Annexe C : Questions fréquemment posées

Quelles sont les fonctions de l'évaluation?

L'une des fonctions de l'évaluation est la cueillette d'information sur le progrès individuel des élèves par rapport aux résultats d'apprentissage du programme d'études de mathématiques de la maternelle à la 3^e année. L'évaluation nous fournira des informations sur chaque élève individuellement et sur la capacité qu'il a de comprendre et de mettre en application les mathématiques. L'une des autres fonctions de l'évaluation, est de fournir des informations aux enseignants afin de les aider/guider dans la préparation de leurs leçons. L'évaluation a également pour but de permettre aux responsables de l'éducation de déterminer si notre système éducatif est efficace pour tous les élèves.

Qui participera à l'évaluation?

Ce sont les élèves de la 3^e année des écoles publiques de la Nouvelle-Écosse qui participeront à l'évaluation. Il y aura une version anglaise, une version traduite en français pour l'immersion et une version française langue maternelle (pour le CSAP). Les élèves qui suivent un plan de programme individualisé (PPI) en mathématiques ne participeront pas à l'évaluation.

Quand l'évaluation aura-t-elle lieu?

L'évaluation aura lieu pendant la première heure et demie de la matinée le 29 mai et le 30 mai 2012.

À quoi ressemblera l'évaluation?

Les élèves feront diverses tâches correspondant à l'ensemble des sujets abordés dans le programme d'études de mathématiques et ce selon les trois niveaux de complexité suivants : Niveau 1 (Connaissances et procédures), Niveau 2 (Compréhension) et Niveau 3 (Application/Résolution de problèmes).

Qui est responsable de l'élaboration et de la correction de l'évaluation?

L'évaluation a été élaborée par des enseignants de l'élémentaire du Conseil scolaire acadien provincial de la Nouvelle-Écosse. Ce processus est dirigé par la Division des services en évaluation du ministère de l'Éducation. La correction de l'évaluation sera faite électroniquement.

Sous quelle forme les résultats seront-ils communiqués aux parents?

Les parents et les tuteurs recevront un rapport individualisé sur les résultats de leur enfant et les écoles recevront un rapport détaillé. Ces rapports seront distribués à l'automne 2012.

Que puis-je faire pour aider mes élèves à se préparer à l'évaluation?

Aucune préparation particulière n'est nécessaire. Les questions de l'évaluation sont conçues en vue de refléter l'enseignement et les activités d'apprentissage dans la salle de classe. Vos élèves travailleront mieux s'ils ont une attitude positive et détendue. Suivez le *Programme d'études de mathématiques du Canada atlantique de la maternelle à la 3^e année*. L'évaluation correspond au programme d'études et toutes les questions de l'évaluation ont été élaborées à partir de ce programme.

Un bon nombre de mes élèves ont des difficultés en lecture. Cela aura-t-il un impact sur les résultats de l'évaluation?

Pendant l'évaluation, l'enseignant peut lire à voix basse des mots ou des questions à des élèves individuellement, mais sans en expliquer le sens. Dans votre enseignement des mathématiques, mettez davantage l'accent sur le vocabulaire des mathématiques, aussi bien à l'oral qu'à l'écrit, pour aider les élèves à répondre aux exigences linguistiques spécifiques des mathématiques.

Pourquoi est-il nécessaire que les enfants montrent le travail qu'ils ont accompli?

Cela nous permet de déterminer quelles stratégies l'élève utilise et à quel niveau de communication l'élève se situe dans l'explication de ce qu'il sait et de ce qu'il comprend. Il faut que les enseignants encouragent fréquemment les élèves à montrer leur façon de travailler et à rédiger des explications de mathématiques. Si les élèves rédigent des explications fréquemment, alors ils s'amélioreront et apprécieront davantage cette forme de communication.

Nous n'avons pas revu certains concepts depuis plusieurs mois. Est-ce les élèves auront du mal à s'en souvenir?

Pour aider les élèves à développer leur mémoire à long terme, donnez-leur des tâches qui combinent divers concepts. Incluez dans votre enseignement et dans vos activités d'évaluation des questions portant sur des points autres que ceux que vous êtes en train d'étudier. Profitez de toutes les possibilités qui se présentent pour faire le lien entre les concepts que vous êtes en train d'étudier et ceux que vous avez étudiés antérieurement. Vous pouvez, à cette fin, profiter quotidiennement des activités de mathématiques mentales et des devoirs à la maison.

Certains élèves bénéficient d'adaptations spéciales ou d'un PPI. Que font-ils?

Les élèves qui suivent un PPI ne participeront pas à cette évaluation. On suivra la politique du ministère de l'Éducation concernant les cas spéciaux. Référez-vous à la page 9 du guide d'information pour déterminer les critères d'admissibilité et d'exemption.

Cette évaluation va prendre une partie importante de mon temps en classe. Qu'en est-il de la question du temps?

Cette évaluation se déroulera pendant la première heure et demie de la matinée sur deux jours. Ceci correspond à peu près au temps consacré à l'enseignement des mathématiques sur cette période. L'évaluation s'inspire largement des activités typiques auxquelles les élèves se livrent et revient sur des concepts et des résultats d'apprentissage importants. Nous espérons que cette évaluation servira à mesurer et favoriser le progrès des élèves.

Les formats utilisés dans l'évaluation ne seront pas familiers aux élèves! Les élèves n'ont pas l'habitude des questions à réponse choisie et du travail dans un tel contexte. Que faire?

Nous fournissons des activités de pratique qui permettront aux élèves de se familiariser avec les formats de questions utilisés dans l'évaluation. **Tout le travail se fait directement dans le livret d'évaluation.** Il n'y a pas de feuilles de réponses à bulles exigeant des élèves qu'ils transfèrent leurs réponses. Nous avons pris grand soin de rendre le langage utilisé aussi simple que possible, semblable au langage dans le texte Chenelière Mathématiques 3 et de créer des activités aussi stimulantes que possibles. Pour réduire l'anxiété, nous évitons le terme « test ». Nous utilisons les expressions « tâches et activités d'évaluation ».

Sous quelle forme les résultats seront-ils présentés? Que signifie le rapport pour les élèves individuellement?

Le rapport d'évaluation fournira les premières indications concernant les aptitudes des élèves en mathématiques, ce qui aidera les enseignants dans leur enseignement et dans leurs évaluations. On ne se servira pas des résultats de cette évaluation pour déterminer si l'élève peut ou non passer au niveau suivant. Les parents recevront un rapport individualisé sur les résultats de leur enfant et les enseignants et les écoles recevront un rapport plus détaillé. Les résultats par conseil scolaire et pour l'ensemble de la province seront également présentés dans le *Rapport de la ministre aux parents*.

Que se passe-t-il pour les élèves qui ont normalement de bons résultats en classe mais qui ont de mauvais résultats à l'évaluation?

Cette évaluation n'est qu'une source d'information parmi beaucoup d'autres. Elle fournit des indications importantes concernant ce que l'élève est capable de faire en toute autonomie à une évaluation semblable pour tous. Les informations rassemblées sont une indication supplémentaire pour guider l'enseignement. Elles permettent de mettre en évidence les forces et les difficultés de l'élève en fonction de ce qu'il est censé savoir et être capable de faire à la fin de la 3^e année, conformément au programme d'études. Si vous pensez que les résultats d'un élève sont anormalement faibles ou élevés, vous pouvez explorer la question de façon plus approfondie. Si les travaux écrits ne correspondent pas à ce que l'élève sait, alors cela indique peut-être qu'il faudrait offrir plus de possibilités à l'élève d'expliquer son raisonnement et sa réflexion en mathématiques, en donnant l'exemple et en lui offrant plus d'occasions de communiquer à l'écrit et à l'oral.

Que vais-je dire aux parents au sujet de cette évaluation?

Les parents et les tuteurs recevront bien avant l'évaluation un dépliant qui leur expliquera la fonction de l'évaluation et répondra à d'autres questions fréquemment posées.

Où puis-je obtenir de plus amples renseignements sur l'Évaluation des apprentissages en mathématiques : premier cycle de l'élémentaire?

Cette évaluation fait partie du Programme d'étude de rendement pour la Nouvelle-Écosse (PERNE). Vous trouverez de plus amples renseignements à plans.ednet.ns.ca/eam1erce.

Annexe D

SECTION RÉSERVÉE À L'USAGE DE L'ENSEIGNANT(E)

Après l'évaluation, veuillez compléter ce formulaire au sujet des élèves suivants :

1. Les élèves qui ont participé à l'évaluation avec adaptations documentées
2. Les élèves qui n'ont participé à aucune partie de l'évaluation

Veuillez noircir complètement tous les cercles qui s'appliquent (i.e., ●).

1. L'élève a participé à l'évaluation avec adaptations documentées (voir guide d'information)

Les adaptations documentées pendant l'évaluation (documents insérés)

- | | |
|---|--|
| ☐ temps supplémentaire | ☐ lecture à l'élève |
| ☐ transcription mot à mot | nom du lecteur _____ |
| nom du scribe _____ | position _____ |
| position _____ | ☐ calculatrices, tableaux de multiplication, |
| ☐ changement d'environnement (précisez) | et autres aides de calcul |
| _____ | (permis pour <u>partie 2</u> seulement) |
| _____ | ☐ autres (précisez) |
| ☐ changement de format (précisez) | _____ |
| _____ | _____ |
| _____ | _____ |

2. L'élève n'a participé à aucune partie de l'évaluation

- | | |
|--|---|
| ☐ PPI en mathématiques | ☐ L'élève n'est pas inscrit en 3 ^e année à cette école |
| ☐ Perte d'un être cher | ☐ Autre (précisez) |
| ☐ Maladie à long terme | _____ |
| | _____ |

SECTION RÉSERVÉE À L'USAGE DU MINISTÈRE

- | | | | | |
|-------------------------|-------------------------|-------------------------|-------------------------|-------------------------|
| ☐ E | ☐ C | ☐ O | ☐ A | ☐ X |
|-------------------------|-------------------------|-------------------------|-------------------------|-------------------------|

Les cahiers sont la propriété du ministère
de l'Éducation de la Nouvelle-Écosse.